

## **Technicienne d'ascenseur**

### **Technicien d'ascenseur**

**Classe: 15**

#### **Description de la fonction**

#### **Rôle principal**

Le rôle principal et habituel consiste à exécuter des travaux techniques de vérification, d'opération, d'installation, d'entretien, de réparation, de réfection ou de modification sur des ascenseurs et autres systèmes de déplacement mécanisé tel que les monte-charges, convoyeurs et autres appareils similaires afin d'en assurer le fonctionnement optimal et sécuritaire.

#### **Attributions caractéristiques**

1. Surveille le fonctionnement des ascenseurs et autres systèmes de déplacement mécanisé, analyse les renseignements et prend les mesures appropriées. Effectue des tests, des analyses, des calculs et prend des lectures en vue de diagnostiquer les dysfonctionnements, d'identifier la source des problèmes et d'apporter les modifications requises.
2. Planifie les travaux et met en œuvre les mesures de sécurité appropriées.
3. Effectue des travaux relatifs à la vérification, l'opération, l'installation, l'entretien, la réparation, la réfection, la modification, la programmation et la calibration des divers appareils et équipements reliés aux systèmes de déplacement mécanisé selon les normes du champ d'activité.
4. Lit et interprète les plans, les devis et manuels techniques relatifs aux installations. Analyse et propose des modifications aux installations mécaniques, hydrauliques, électriques et électroniques. Actualise ou schématise les plans de contrôle. Effectue une estimation des coûts et des matériaux requis.
5. Participe à l'analyse de toutes les spécifications des systèmes mécaniques, hydrauliques, électriques et électroniques. Identifie, développe, évalue et propose les améliorations ou les modifications à apporter aux méthodes de travail, aux équipements de son secteur et dans les différents bâtiments en vue d'assurer le fonctionnement optimal et sécuritaire des installations et l'utilisation rationnelle des divers systèmes. Collecte l'information et effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
6. Fait des travaux de soudure et effectue des coupes au chalumeau.
7. Communique et collabore avec les personnes concernées en vue d'obtenir et/ou de fournir des explications et/ou des informations relatives à son secteur. Collecte l'information et effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
8. Manipule, transporte, classe, inventorie et utilise les outils, les équipements et le matériel sous sa responsabilité. Voit à leur calibrage, étalonnage, entretien, réparation et assure l'approvisionnement.
9. Complète différents formulaires et rédige les rapports, guides et documents relatifs à son travail.

#### **Note**

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

## **Qualifications requises**

### **Scolarité**

D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

### **Expérience**

Telle que requise pour l'obtention du certificat de qualification ou de la carte de compétence de mécanicien d'ascenseur dont trois (3) années dans des secteurs autres que la construction.

### **Autres**

Certificat de qualification ou carte de compétence valide et reconnue reliée au domaine concerné